PARISIENS.

...vient, d'où est ... la version de ...

...s'est produit chez ... Adolphe de Rothschild, où toutes les personnes présentes étaient mes amies et où j'avais été invité M. de Régnier dans le dessein de m'être agréable.

Comme le but de la réunion était d'admirer une collection artistique, la conversation roula sur l'art. Mais quelle fut ma surprise lorsque je discernai, chez quelques-uns, dans ce milieu ami, un parti pris bien évident de m'être désagréable! Mlle de Heredia et sa sœur, femme de M. de Régnier, prirent prétexte de mon portrait peint par Boldini, au Salon du Champ-de-Mars, où je suis représenté une canne à la main, pour se permettre des plaisanteries sur le rôle des cannes dans le Bazar de la charité.

Je ne pouvais laisser passer semblable badinage.

Se me rendis chez MM. le comte de Dion et Maurice Barrès et je les chargeai de demander réparation par les armes à M. Henry de Régnier. Qu'en voulez-vous! Tant que la question féministe ne sera pas résolue, je considérerai toujours le mari ou le parent responsable des écarts de langage de sa femme ou de sa parente....

Voici la version de M. Henry de Régnier.

—Nous étions chez la baronne de Rothschild et admirions une collection artistique avec plusieurs invités, lorsque l'une des personnes présentes dit, désignant une vieille canne fort lourde: "En voilà une qui aurait bien fait, au Bazar de la charité, pour frapper les femmes!. Cela ne s'adressait en rien à M. Robert de Montesquiou. Je répondis alors: "On ne doit pas frapper une femme avec une canne, même pas avec une épée." M. Robert de Montesquiou intervint à ce moment et me dit qu'à son avis on avait le droit de frapper une femme avec une épée quand elle était infidèle ou déloyale.... Ce fut tout.

En sortant, nous nous rencontrâmes à nouveau avec M. de Montesquiou; nous causâmes modes, et je prononçai une phrase dans ce sens: "Ce serait drôle si nous pouvions, nous a tres hommes, porter des manchons l'hiver et nous servir d'éventails l'été". Rien autre chose.

M. Robert de Montesquiou cherchait sans doute une affaire. Il me dépêcha donc deux témoins, prétendant que je l'avais blessé, que j'avais d'abord désigné sa canne comme convenable pour frapper les femmes, puis que je lui avais conseillé avec mépris de porter un manchon et un éventail! Je déclarai simplement à ses témoins qu'aucune des deux phrases incriminées ne s'adressait à M. Robert de Montesquiou et n'avait le sens qu'il leur attribuait, qu'enfin je n'avais eu nullement l'intention de blesser leur client.

M. Robert de Montesquiou tenait essentiellement à son duel. Il voulait sans doute qu'on parlât quand même de lui. Alors il écrivit cette lettre injurieuse pour moi, et, comme cette fois, son intention est bien évidente, je lui fais demander, à mon tour, une réparation par les armes. Mais, vrai, pour une canne, un éventail et un manchon, c'est plutôt drôle!"

M. Henry de Régnier, est un bon tireur qu'assez souvent on rencontre à la salle Baudry. Quant à M. Robert de Montesquiou il passe aussi pour un assez redoutable adversaire. Ajoutons que les deux écrivains avaient ensemble de bonnes relations, que M. Robert de Montesquiou était surtout lié avec la famille de Heredia et que rien ne semblait, en apparence, annoncer pareil différend.

L'affaire George Hugo-Daniel Ollivier s'est terminée d'une manière imprévue.

M. Emile Ollivier dans un article sur le Deux Décembre, qu'à publié le *Figaro* disait:

Les pamphlets de Victor Hugo, outrages à la vérité, sont surtout des blasphèmes contre la patrie, ils dépassent la vendetta personnelle d'une ambition déçue. Qui, en effet traînent-ils dans la boue, plus encore qu'un prince humain et généreux? Qui? Les héros de l'Afrique qui allaient bientôt devenir ceux de la Crimée, de l'Italie et de Metz! Qui encore! Nos chers soldats à la fois si bons et si vaillants, dont l'univers entier connaît l'humanité! La nation entière. Son armée a toujours été le meilleur d'elle-même. Or, si un jour, une minute, cette armée, parce qu'on l'avait gorgée d'or et d'argent, s'est avilie jusqu'à n'être plus "qu'un ramassis de bandits, de chenapans, d'escarpes, de détrousseurs de poches, de bourreaux, d'ivrognes, de vendus," quelle nation serions-nous donc?

M. George Hugo adressa à M. de Rodays la lettre suivante, que le *Figaro* refusa d'insérer et qui fut publiée par le *Journal*:

Cher monsieur de Rodays,

Permettez-moi de vous dire avec quelle stupéfaction j'ai lu dans le *Figaro* de ce matin l'article de M. Emile Ollivier.

Les écrits de cette personne n'ont d'importance que par la place que vous leur donnez. Mais l'homme "au cœur léger" — auquel le silence seul devrait être permis — abuse de votre hospitalité pour écrire quelques plaisanteries honteuses sur Victor Hugo.

Elles ont évidemment échappé à la surveillance que vous devez exercer sur les fantaisies de M. Emile Ollivier et je tiens à vous les signaler en manière de protestation aussi méprisante que possible, en vous demandant pour cette lettre la place qu'elle doit occuper dans le *Figaro*.

Croyez, etc.

GEORGES HUGO.

M. Daniel Ollivier, fils de l'ancien ministre de l'Empire, envoya alors à M. Georges Hugo deux témoins, MM. le général du Barail et Jules Delafosse.

M. Georges Hugo choisit pour représentants MM. Léon Daudet et Périn.

L'affaire a eu, l'autre matin même, un dénouement inattendu. M. Emile Ollivier ayant eu connaissance par la note du *Figaro* de l'envoi de témoins fait par son fils à M. Georges Hugo, a découvert l'endroit où se réunissaient MM. le général du Barail, Delafosse, Léon Daudet et Périn.

Il s'est présenté inopinément devant eux et leur a déclaré qu'il ne se sentait nullement atteint par la lettre de provocation de M. Georges Hugo et que, par suite, il interdisait formellement à son fils de se substituer à lui pour en demander réparation.

Les quatre témoins ont alors reconnu d'un commun accord qu'il ne pouvait y avoir rencontre dans ces conditions et ont rédigé un procès-verbal dans ce sens.

Les plus maladies du sang sont guéries par la Salsepareille d'Ayer. Les effets en sont immédiats.

ENCORE DREYFUS.

Les amis du traître — En désespoir de cause — Appel à la science d'un expert américain.

D'un correspondant:

Un journal qui semble avoir pris à cœur le sort du traître Dreyfus, le *Daily Chronicle*, publie aujourd'hui une information assez curieuse sur le prisonnier de l'île du Diable.

La nouvelle de l'évasion du traître fut donnée, on s'en souvient, l'année dernière, par le même *Daily Chronicle*; elle était inexacte. L'information qui suit présente-t-elle plus de vraisemblance? On en jugera par la traduction que nous en donnons.

L'article en question porte comme titre: *L'Affaire Dreyfus* et comme sous titre: *Sera-t-elle rouverte?*

"Le procès de Dreyfus, quoique vieux de plus de deux ans, n'est nullement oublié, même par ceux qui ne connaissent pas le principal personnage du drame, avant que sa carrière ne fût brisée par cette cour martiale secrète de décembre 1895, qui l'envoya pour le reste de ses jours, après l'humiliation d'une dégradation, dans une colonie pénitentiaire éloignée. Mais parmi ceux qui le connaissaient se trouvaient quelques-uns, au moins, qui le jugeaient incapable de vendre son pays à l'étranger pour une somme d'argent dérisoire, et ces derniers ont cherché, avec persistance, les moyens de prouver une innocence à laquelle ils croyaient eux mêmes.

"Depuis que Dreyfus a été embarqué pour sa prison insulaire, sa famille et les quelques amis qu'il laissait derrière lui s'employèrent de leur mieux à la tâche difficile de réhabiliter sa mémoire et de lui faire obtenir sa liberté. Dans ce but, on s'adressa à un éminent conseil pour réduire à néant l'accusation, et un télégramme que l'on vient de recevoir de New-York annonce que l'enquête se poursuit sérieusement.

"Comme on s'en souvient, l'affaire Dreyfus fut entendue et jugée à *huis clos;* en conséquence, la nature exacte du témoignage portée contre lui et qui le fit condamner est virtuellement inconnue.

Prétendu complot.

"La these de ses amis consiste à affirmer que la poursuite et la condamnation ont été le résultat d'un complot des ennemis personnels de Dreyfus, qui se servirent de documents faux pour établir sa culpabilité. Nous apprenons aujourd'hui que sa famille et ses amis ont obtenu des photographies de ces documents et ceux-ci, ainsi que ces spécimens de l'écriture incontestée de Dreyfus, ont été envoyés à M. D.N. Carvalho, un fameux expert en écritures de New-York, pour être examinés. M. Carvalho vient, nous dit-on, de faire part de ses travaux, qui, on nous l'assure— mais nous ne saurions prendre la responsabilité de ce qui nous est communiqué—tendent à confirmer entièrement la première impression, à savoir que les documents que l'on supposait avoir été écrits par Dreyfus et portant sa signature, documents qui ont été la principale cause de sa condamnation, *sont des faux.*

"Sur la foi de cette déclaration, la famille et les amis du condamné ont l'intention de commencer immédiatement des démarches pour obtenir la revision du procès. M. Carvalho, nous dit-on, se rendra à Paris pour appuyer les conclusions de son rapport."

Tout cela est fort joli.... comme petit conte à narrer aux lecteurs, peut-être crédules, du *Daily Chronicle*; mais qui donc a pu avoir un intérêt quelconque à imiter l'écriture et la signature de Dreyfus?

Tous ces racontars sont destinés, personne n'en doute, à mettre quelque obscurité dans une affaire qui a eu la seule conclusion qu'elle comportait: la condamnation d'un traître.

Bulletin Financier.

Mardi, 22 juin 1897.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING-HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.....	$2,942,293 00	$317,750 00
Même temps la semaine dernière.....	2,937,877 00	312,729 00

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—	
Papier exceptionnel	7@8
do A1	8@—
Prêts sur garanties collatérales	4@5
Time do do	4@5
Papier hypothécaire	6@8

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE—	
Souverains Victoria	$4 80@4 90
20-francs	$3 80@3 90
Doublons espagnols	$15 40@15 60
25-pesetas espagnols	$4 70
Or léger américain	97@97½
Argent mutilé américain, par oz	52@54
Dollars mexicains	Nominaux
Sols péruviens	Nominaux
Pesos chiliens	Nominaux
Argent anglais, par £	$4 80@4 90
Billets de la Banque d'Angleterre	$4 80@4 90
Billets de la Banque de France	19¼@19⅜
LONDRES—	
Taux de la Banque d'Angleterre	2 0/0.
Conseils pour l'argent jour férié.	
Pour accompte ——.	
PARIS—	
Sentus—103 60.	
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE —	
Londres ——	
New-York 60¼ à 60⅝.	

CHANGE.

Le STERLING est calme.	
Commercial (60 jours)	485 @485¾
Traites de banques (à vue)	488
Les FRANCS sont calmes.	
France de commerce (60 jours)	5.17½
Traites de banques (à vue)	5.13¾
REICHMARKS—95 1/16.	
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.	
Traites de commerce au pair nominales.	
Traites de banques $1 50 de prime.	

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Entre les appels de 10 A. M. et de 2 P. M.	
$3.000 Pontchartrain Lev. Bds[50yrs]	96½
$1.000.....do.....	96¾
$500.....do.....	96½
Appel de 2 P. M.	
$10,000 Crescent City RR. 5s	85¼
Après l'appel de 2 P. M.	
$500 Crescent City RR 5s	85¼

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co	100	....	....
Citizens'	100	....	....
Germania National	100	....	....
Germania Savings	100	325	....
Hibernia National	100	180	200
Louisiana National	100	....	....
Metropolitan	100	....	....
N. O. National	100	525	600
People's	50	....	44
Provident Savings	100	....	....
State National	100	....	85
Teutonia	100	....	100
Union National	100	....	95
United States Savings	100	....	....
Whitney National	100	....	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	....
Firemen's	50	....	10
Germania Ins. Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	....	....
Lafayette	50	....	....
Merchants' Ins. Co	100	67¾	70
Mechanics' and Traders	100	....	....
N. O. Ins. Ass	100	73	80
Sun Mutual Ins	100	121	124
Southern Ins. Co	100	94	100
Teutonia	100	132	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	121	124
Crescent City	100	59	....
Canal and Claiborne	40	46	54
New Orleans City	100	113	120
Orleans	50	9	10¼
St-Charles Street	50	57¼	59½
Actions diverses.			
O. C. Slaughterhouse	50	38	40
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light	100	....	30
Metairie Dam'y Ass	100	....	....
W. L. & R. As		....	....
N. O. Gas Light Co	100	119	123
N. O. Waterworks Co	100	....	....
N. O. Brewing Ass	100	29¾	33
Jackson Brewing Co	100	202	....
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
N. O. Land Co	10	4¼	5
Sugar Shed Co	100	....	....
Louisiana Electric Light	100	....	....
Standard Guano & Chem	100	....	....
St. Martin's Oil Works		....	....
Standard Fibre Ex. Co. of Ohio	10	....	....
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand		....	....
Bilson Elec. Co		....	....
Takamina Ferment Co		....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varlo. Theatre		....	....
Stafford Mineral Spring		....	....
Independent Oil Works		....	....
Young Men's Ath. Club		....	....
Traction Pref'd		....	....
do common		....	....
Algiers W. W. & Elect. Co.		....	....
Texas and Pacific RR. Co		....	....
Bons d'Etat.			
New Consols		98¾	99⅛
Constitutional Bds		....	....
Levee Cs.			
Atchafalaya Levee Bds		99½	101
Bossier Lev. Bds		95¼	98
Caddo Levee Bonds		95	97½
5th District Levee Bds		96	100
Lafourche Lev. Bds		101½	103
Lake Borgne Lev. Bds		97	....
Pontchartrain L. D. 15 yrs		98½	102
Pontchartrain L. D. 20 yrs		98¼	103
Pontchartrain L. D. 50 yrs		96¼	98
Red River Atch. & B. B. Bds		96	97
Texas Basin Bonds		97½	102
Bons de ville.			
Premium		188¾	190
Premium drawn number		....	....
City 4's		102¾	103
City 7's, gold		....	....
Privilege on Nos		....	....
Bons divers.			
United States 4's of 1907		113	....
U. S. 4's of 1925		124¾	....
U. S. 5's		113¾	....
Cotton Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb		....	....
Sugar Exchange		....	....
Canal and Claib. St. M. old		....	....
Canal & Claib. St. RR. M. [Gold]		115	117¾
American Brew'g Co. Bds		....	....
Algiers W. W. & E. Bds Gold		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		128	129
Morgan's L. and T. R. R. 6's gold		118	120
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort		....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort		....	....
Nat & Red Riv RR. 1st mort. gold		....	....
Crescent City RR. 1st 6s		100½	....
Crescent City RR. new 5s [Gold]		85⅛	85½
N. O. City RR. Co. mort 6s		107	....
N. O. City and Lake 5s [Gold]		101¾	102¼
Natchitoches R. Riv. Valley Bds		....	....
Orleans RR 6s [Gold]		93	....
St-Charles St. RR. mort. 1898		....	....
Carrollton RR. Co mort		....	....
Carrollton 2nds 12 yrs [Gold]		....	....
Carrollton 13 yrs [Gold]		....	....
Carrollton 14 yrs [Gold]		....	....
N. O. Waterworks 1st mort		112¾	....
New South Bld Ass'n A		....	....
" " " B		....	....
N. O. Brewing Ass'n bonds		84	86
Mlyton Land Company Bond 6s		....	....
" " " 5s		....	....
Edison Bonds		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort		....	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
Cotton Exchange 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
Police certificates		....	....
School certificates		....	....
City scrip, new		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State coupons No 12		....	....
State school warrants		....	....
Interstate Trans'n Co		....	....
C. St. L. & N. O. Gold 5s		....	....
N. O. Abattoir Co		....	....
N. O Cotton Ex. 1st Mrt		....	....

Bulletin Commercial

Mardi, 22 juin 1897.

COTON.

Marché de la Nlle-Orléans.

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 300 balles et 100 à arrivar.

Le marché est ferme.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c. plus bas que les cotes suivantes:

	Aujourd'hui
Low Ordinary	5 13|16 nom
Ordinary	6 5|16 "
Good Ordinary	6 11|16
Low Middling	7⅛
Middling	7 9|16
Good Middling	7⅞
Middling Fair	8 5|16 nom
Fair	9 11|16 "

N. O. FUTURES

Calmes.

Janvier	6.66@6.67
Février	6.69@6.71
Mars	6.72@6.74
Avril	—@—
Mai	—@—
Juin	7.42 Bid
Juillet	7.41@7.42
Août	7.14@7.15
Septembre	6.75@6.76
Octobre	6.57@6.58
Novembre	6.59@6.60
Décembre	6.61@6.62

Les ventes comprennent 11 100 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	7⅛
Mobile	7⅛
Savannah	7⅛
Charleston	7¼ Bid
Wilmington	7⅛
Norfolk	7 9|16
Baltimore	7⅛
Boston	7⅞
Philadelphie	8⅛
Memphis	7⅛
Augusta	7⅝
St-Louis	7⅛

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Stable.

Cotes—Middling Gulf 8⅛

N. Y. FUTURES.

Calmes.

Janvier	6.91@6.92
Février	6.95@6.96
Mars	6.99@7.00
Avril	—@—
Mai	—@—
Juin	7.36@7.38
Juillet	7.37@7.38
Août	7.36@7.37
Septembre	7.11@7.12
Octobre	6.90@6.91
Novembre	6.85@6.86
Décembre	6.88@6.89

Les ventes comprennent 77,500 balles.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—

A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre	2 066 119 balles
Même temps l'année dernière	1,739 509 balles
A tous les ports des Etats-Unis	6 664 561 balles
Même temps l'année dernière	5,190,535 balles
EXPORTATIONS A L'ETRANGER	
De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	1 933 438 balles
Même temps l'année dernière	1,528,369 balles
De tous les ports des Etats-Unis	5,854,040 balles
Même temps l'année dernière	4,411,148 balles
STOCKS—	
A la Nouvelle-Orléans	44,241 balles
Même temps l'année dernière	84,604 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	216,645 balles
Même temps l'année dernière	265,319 balles

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Jour férié.

Cotes— —— pour le Middling Américain.

FUTURS.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme

Cotes—54 fr. pour l'Ordinaire (sur place); 51½ fr. pour le Très Ordinaire (sur place); 48 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Faciles.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@1/16 plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Calme. 2¼ à 3 3|16c. par livre.

CENTRIFUGAL—Calme.

Granulated	3⅞@ 4⅛
Whites	3 13|16@3 15|16
Yellows	3⅝@ 3⅞
Seconds	2 @ 3¼

MELASSE—OPEN KETTLE—Il n'y en a plus en premières mains.

CENTRIFUGAL—Bien fort. 4 à 9c. par gallon.

SIROP—Il n'y en a plus.

SUCRE RAFFINE—

Cut Loaf	5⅛
Powdered	5¼
Standard granulated	4⅞
Confectioners' A	4⅝

Moins ⅛c et 1|16c d'escompte.

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ EGALE—Calme.

Fancy	5⅝@6
Choice	5¼@5½
Prime	4⅝@5
Good	4¼@4⅝
Fair	4 @4¼
Ordinary	3⅜@3⅝
Common	Nominal
Screenings	3¼@3¾
Inferior	Nomina.
No 2	2 @2⅜

RIZ POLI—Ton. $17 00 à 18 00

SON—$12 00 à ——.

RIZ BRUT—Calme.

Dernières ventes—Riz brut..... $—@—

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—

Patents, le baril	$4 65 @4 75
Extra fancy	$4 25 @4 35

FARINE DE MAIS—$— à 1 80.

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

MAIS—On cote —— à 35 pour le blanc. —— à 34½ pour le mêlé et —— à 35 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest —— à 26. Choix —— à 26½; Texas No 2 —— à ——.

SON— —— à 57½c

FOIN—Prime $14 50 à 16 00; Choice $16 50 à 17 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants mais 2c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 6 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

MESS PORK—$9⅝@9¾; nouveau 9¼@9½.

VIANDES SALEES SECHES—

Epaules	—@5½
Short rib sides	5 @5⅜
Long clear sides	5 @5⅜
Short clear sides	5 @5⅜

BACON—

Epaules	5⅝@5¾
Short rib sides	5⅝@5¾
Long clear sides	5⅝@5¾
Short clear sides	5¾@—

GRAISSE—

In tierçons, refined	3⅞@—
Lard pur	4⅜@4½

JAMBON—9½ à 10½.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots

CAFE RIO—

Good	13
Fair, la livre	12¼
Rely fair	11⅜
Low fair	10⅝
Strictly g od ordinary	10
Good ordinary	9½
Ordinary	9
Low ordinary	8¾
Good common	7⅝
Common	6¾

CORDOVAS MEXICAINS—

Good	13¼
Fair	12⅝
Rarely fair	11⅞
Low fair	11
Strictly good ordinary	10¾
Ordinary	9¾
Good common	8⅝
Common	7¾

SANTOS—

Prime	14⅝
Good	14½
Fair	14

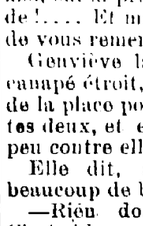

BOUTONS

Taches de Rousseur, Pustules Impétigo, Eczéma, Teigne, Dartres, et toutes les autres maladies de peau, absolument guéris par l'

ONGUENT D'HEISKELL

Prix 50c la boite.

Si vous voulez avoir la peau douce, blanche, saine et exempte de toute imperfection, servez-vous du savon de l'

SAVON D'HEISKELL

En Vente. Echantillon gratuit contre reçu d'un Timbre-poste

JOHNSTON, HOLLOWAY & CO., Philadelphie

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District, rue Breslau, entre Marengo et Milan,

[la rue à l'arrière étant la rue Long]

Mlle Cécile H. Cassard vs George L'Hote, syndic de Andrew Eskeld Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 53,620—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé et étant dans la Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Breslau, Milan et Long désigné comme lot No Onze sur un plan y annexé à un acte passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, le 18 janvier 1995 le dit lot mesure au pied américain trente pieds de face à la rue Breslau, sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent cinquante pieds et est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue Marengo et à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure de la rue Milan.

Ensemble avec tous les droits, voies privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
11 juin—11 12 13 14 15 — juil 2 9 15

PAR D. DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE

La maison et résidence en bois à deux étages,

Dans le Deuxième District, à un demi-ilet du Marché Trémé

Nos. 1617 et 1619 rue Orléans,

Maintenant occupée par un magasin de Dry Goods et Notion Emporium, sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898 à raison de $75 par mois.

Succession de Regina Hayem

No 51,177—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

MARDI, 29 JUIN, 1897 à midi

PAR D. DANZIGER, Encanteur, bureau 112 rue Carondelet, MARDI 29 JUIN 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 637 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division "E" Cour Civile de District, daté et signé 24 mai 1897 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Claiborne, Robertson et Ste Anne, le dit lot mesure 31' 11 de face à la rue Orléans sur une profondeur de 72' 4 entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en bois à deux étages. Avant un grand magasin au rez de chaussée et 7 chambres à coucher, corridors, galeries etc au premier étage, connu par les Nos 1617 et 1619 rue Orléans.

Conditions, un tiers ou plus comptant le reste, s'il y en a, en au crédit de un et deux ans en billets d'acquereurs, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir de l'adjudication, garanti par hypothèques et privilèges de vendeur sur la propriété vendue.

L'acte de vente doit contenir les clauses usuelles de garantie des dits billets. Les taxes doivent être assumées par l'acquereur qui doit faire un dépot de 10 pour cent comptant pour le vente.

Acte de vente par devant Felix Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquereur.

27 mai—27 30 juin—6 13 20 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

La maison et résidence en bois à deux étages,

Dans le Deuxième District, à un demi-ilet du Marché Trémé

Nos. 1617 et 1619 rue Orléans,

Maintenant occupée par un magasin de Dry Goods et Notion Emporium, sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898 à raison de $75 par mois.

Succession de Regina Hayem

No 51,177—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

VENDREDI 2 juillet 1897 sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté du 27 mai 1897, de l'Hon. Fred F. King juge de la susdite Cour Division E, les effets personnels de la dite succession, comme suit—

1° A 11 heures A M au residence No 1234 rue S Rampart entre Etats—

UN LOT DE MEUBLES de maison

2° A 1 heure P M au bureau No 631 et 633 —troisième étage Cinq cent [illegible] ing, une des rues Camp et St Charles, ce qui suit, savoir—

[illegible] lot de terre [illegible]

[illegible] lot de [illegible] ...

[illegible] la moitié [illegible] ...

[illegible] lot de [illegible] ...

[illegible] de l'ilet [illegible] ...

[illegible] en lit [illegible] ...

cette pa[illegible]

Le [illegible]

de deux [illegible]

Conditions

Enregistre

Cent dollars [illegible]

20 juin—[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON, DENIS & KENAGHAN W. A. Kenaghan encanteur Bureau No 138 rue Carondelet

Meubles de bureau et de maison, etc. Librairie de livres de loi.

Succession de B. F. Choate

No 52 854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

VENDREDI 2 juillet 1897 sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté du 27 mai 1897, de l'Hon. Fred F. King juge de la susdite Cour Division E, les effets personnels de la dite succession, comme suit—

1° A 11 heures A M au residence No 1234 rue S Rampart entre Etats—

UN LOT DE MEUBLES de maison

2° A 1 heure P M au bureau No 631 et 633 —troisième étage Cinq cent [illegible] ing, une des rues Camp et St Charles, ce qui suit, savoir—

[illegible] lot de terre [illegible]

[illegible] lot de [illegible] ...

[illegible] la moitié [illegible] ...

[illegible] lot de [illegible] ...

[illegible] de l'ilet [illegible] ...

[illegible] en lit [illegible] ...

cette pa[illegible]

Le [illegible]

de deux [illegible]

Conditions

Enregistre

Cent dollars [illegible]

20 juin—[illegible]

—Qu'y a-t-il donc, Maurice?

—Eteins chez toi....on pourrait t'espionner....

Il ne nommait pas sa mère, mais il savait sa manie de rôder, avant de se coucher, dans leur maison, de surprendre des domestiques en train de ravauder ou de lire, "en lui brûlant son pétrole...." Jadis même, quand il avait dit qu'il rentrerait à minuit et que, à son retour, la maison semblait tout endormie, sa mère, vers minuit et quart, venait coller son oreille contre sa porte, épier sa respiration pour s'assurer qu'il était revenu.

—Eteins, éteins, répéta-t-il, et préviens Mlle Suzanne, dont j'aperçois la fenêtre entr'ouverte, d'en faire autant.

Par cette douce nuit, la jeune fille s'oubliait, accoudée dans l'encadrement. En attendant le moment d'obéir à son maître et de se rendre chez Mme Lequesnoy; elle s'anéantissait dans les délices de la fraîcheur embaumée qui montait du bois et des parterres.

Et elle eut comme un sursaut, lorsque Geneviève cria rapidement:

—Eteignez chez vous, mademoiselle Suzanne, vite, vite!

Justement, un pas glissait légèrement dans le couloir et s'arrêtait devant sa porte.

Suzanne comprit.

[illegible] cette odieuse [illegible] pouvait surveiller [illegible] sommeil! Oh! être détestée, suspectée par la mère de celui qu'on aime! Oh! oh!...

Mais après cette explosion de douloureuse colère, elle eut un instant de malice et prononça gaiement:

—A nous deux, Mme Plainval. On tâchera de ne pas être plus niaise que vous.

Elle ferma bruyamment sa fenêtre, se jeta sur son lit en le faisant fortement crier et éteignit sa bougie.

Trois ou quatre minutes plus tard, Pascaline s'éloignait, tout à fait rassurée.

Elle s'arrêta, un instant, devant la chambre de Geneviève, se pencha au ras du sol, pour s'assurer qu'il ne filteait pas de la lumière par les interstices; et elle se disait:

—On va dormir.... J'avais pris l'alarme à tort....

Elle alla aussi jusqu'à la porte d'Albarède.

Mais, depuis dix minutes déjà, Albarède, qui avait failli sortir tout tranquillement de chez lui pour aller joindre Maurice, avait aperçu cette silhouette qui se glissait de porte en porte, collait ses yeux ou son oreille contre les serrures ou se penchait au ras du sol....

Et, sans avoir pu distinguer ses traits, il avait dûrement deviné:

—Pascaline!... Comme il faut se défier de la gaillarde! Heureusement, nous sommes à deux de jeu, intrigante!

Et lorsque Pascaline se dirigea vers sa porte, il était étendu dans sa chambre, à peine à un mètre de cette porte, sur un fauteuil, et il ronflait si magistralement que l'intrigante se retira en murmurant:

—Où donc avais je la tête de me figurer qu'il se passerait quelque chose cette nuit?

Et elle alla gratter à